31 décembre 2023	Clôture de l'exercice 2023. Date limite de prise en compte des engagements et des titres non exécutés pour la détermination des restes à réaliser à reporter à l'identique dans les actes budgétaires (BP 2024 et CA 2023)
21 janvier 2024	Date limite de vote des décisions budgétaires modificatives permettant l'ajustement des crédits de fonctionnement pour régler les dépenses engagées avant le 31 décembre 2023 et l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation des opérations d'ordre de chacune des deux sections ou entre les deux sections du budget.
31 janvier 2024	Date limite des opérations comptables opérées par le comptable au titre de l'exercice 2023 (journée complémentaire – art. L 1612-11 et D 2342-3 du CGCT)
15 avril 2024	Date limite de vote du budget primitif 2024 (art. L 1612-2 du CGCT) et des taux de fiscalité directe locale
30 avril 2024	Date limite de réception du budget 2024 (art. L 1612-8 du CGCT) et des états 1259 par le préfet
1er juin 2024	Date limite de transmission par le comptable, à la collectivité du compte de gestion 2023
30 juin 2024	Date limite du vote du compte administratif 2023 – ou du compte financier unique
15 juillet 2024	Date limite de réception du compte administratif 2023 -ou du compte financier unique - par le préfet